

La lumière sur les deux fantômes du Becquet

Beaucoup de gens se passionnent pour l'histoire du port du Becquet, certains sont même passés experts en moellons. Moins nombreux sont ceux capables d'expliquer la présence de deux étranges édifices blancs côté Est du port sur la commune de Digosville. Pour connaître l'histoire des deux feux, c'est au lumineux Bernard Quenault que nous avons demandé de faire toute la lumière sur le sujet.

L y a environ trois ou quatre ans, j'avais envisagé d'écrire quelques lignes sur les feux du Becquet en m'adressant à Jean-Baptiste Lecoeur, gardien du phare pendant des décennies. Les anecdotes n'auraient pas manqué mais hélas, quelques jours

avant notre rendez-vous, monsieur Lecoeur est décédé. Parlant récemment de mon sujet à Bernard Quenault, celui-ci m'a proposé ses lumières en reconstituant un bref historique des feux du Becquet.

C'est dans un petit opuscule de

Jacques Macé que l'on trouve la première évocation de ces feux. Il s'agit de « *deux potences formant lanterne montées près du bâtiment des entrepreneurs pour permettre l'entrée de nuit car par suite du décalage des marées il n'était pas question d'arrêter les transports.* »





Vue depuis la digue nord, on aperçoit au premier plan le feu blanc, et au fond le feu rouge tels qu'ils ont été réalisés en 1950.

Pour le non initié, cette petite phrase mérite quelques précisions. Rappelons que le petit port du Becquet a été construit entre 1783 et 1786 pour transporter sur le chantier de la Grande Digue, les pierres extraites des carrières du Becquet. C'est la raison pour laquelle on reconnaît, encore aujourd'hui, une maison des entrepreneurs, une maison des ingénieurs et une caserne pour le logement de six-cents hommes. La construction de la Grande Digue constituant une priorité nationale pour se protéger des débarquements anglais, les transports des moellons s'effectuent de jour comme de nuit à bord de chasse-marées, d'où la nécessité d'éclairer l'entrée du port. Le Becquet connaîtra son heure de gloire le vingt-cinq juin 1786 lors de la réception de Louis XVI. Hélas, quelques années plus tard, le chantier de la Grande Digue tourne au fiasco et le port du Becquet est livré à l'abandon. Seuls subsistent quelques transports de pierres jusqu'à l'achèvement de la Grande Digue

en 1849, date à laquelle la marine décide de supprimer les feux du Becquet devenus inutiles.

1860 : de nouveaux feux

Ce n'est qu'en 1860 que le petit port retrouve ses lettres de noblesse en accueillant des bateaux de pêche ; c'est précisément le vingt-huit décembre 1860 que l'on installe de nouveaux feux au Becquet. Les lanternes fonctionnaient au pétrole et chaque soir, le gardien du phare descendait la lanterne, allumait la loupiote puis remontait le dispositif au moyen d'une poulie actionnée par une chaîne. Sans que nous n'ayons pu le vérifier, il semble que ce soit ces mêmes feux qui aient brillé jusqu'en 1944 ou plutôt 1940, car il est certain que le couvre-feu s'appliquait à nos lanternes durant l'occupation. Du reste, l'accès nocturne au port était empêché par des câbles d'acier tendus chaque soir à l'entrée du port. Lors des opérations de débarquement en 1944, le feu blanc a été

emporté à la mer lorsque d'énormes troncs d'arbres perdus par des liberty-ship américains, sont venus battre violemment le littoral. La modeste construction du feu blanc n'a pas résisté aux coups de boutoir des billes de bois livrées à elles-mêmes. Le feu rouge quant à lui, placé au sud de la route de Saint-Pierre n'avait plus d'utilité car, tout marin du Becquet sait que l'entrée dans le chenal se fait en prenant l'exact alignement du feu rouge et du feu blanc. Les feux définitifs, tels que nous les connaissons aujourd'hui, ont été construits en 1950. L'alimentation électrique provenait de la maison des ingénieurs, à l'époque propriété de l'état. Aujourd'hui, les feux sont automatiques. Une seule chose demeure : l'alignement. Pour entrer dans le port, un petit conseil, alignez le blanc et le rouge, sinon gare !

J.J.B

Source : entretien avec Bernard Quenault